

AMÉLIORER LE PILOTAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ



Le numérique peut être un facteur d'économies à long terme pour les municipalités, y compris en matière d'infrastructures. Il offre également de nouveaux moyens d'évaluation des politiques publiques : il fournit des outils permettant de mesurer et d'analyser, sur le plan qualitatif comme quantitatif, les finances engagées tout autant que l'utilisation des services ou des infrastructures par les usagers de la ville. Pour cela, trois conditions doivent être remplies : assurer une formation des agents au numérique, piloter le numérique de façon transversale, et consacrer les investissements nécessaires à la transformation numérique.

Piloter la transformation numérique avec un directeur dédié



La transformation numérique est transversale à tous les services de la collectivité. C'est pourquoi la gouvernance du numérique gagne à être intégrée au niveau des directeurs d'administration afin de porter une vision globale et de faire émerger une culture du numérique dans les services.

Un **directeur de la transformation numérique** mutualisé à l'ensemble des services, au **rôle renforcé pour piloter** l'ensemble des projets et **décloisonner les actions**, est clé. Il doit à la fois être capable d'**animer les projets informatiques** au sein de la collectivité en s'appuyant sur des prestataires techniques extérieurs et de **porter le numérique au niveau transversal**, notamment en étant responsable de la **gouvernance** et des **usages de la donnée**. Ce directeur de la transformation numérique gagnerait à être commun à l'ensemble des membres d'une intercommunalité, pour diffuser la transformation numérique à toutes les collectivités, y compris les plus petites.

Le **pilotage** de la transformation numérique doit pouvoir s'appuyer sur une **plateforme** permettant d'**identifier** et de **mesurer** des indicateurs de mise en œuvre de la stratégie.

LE CONSEIL POUR SE LANCER



Encourager la transversalité en regroupant usages numériques et systèmes d'information dans une même direction.

POUR ALLER PLUS LOIN



Mettre en place une gouvernance qui permette au directeur de la transformation numérique de **piloter** l'arrivée du numérique dans les pratiques administratives des collectivités et dans les **services aux usagers**.

Le chiffre clé



60% DES COLLECTIVITÉS n'ont pas encore mis en place de dispositif organisationnel adapté pour le numérique.



le saviez-vous ?

Un **mécénat de compétences** est expérimenté par des collectivités de grande taille auprès de collectivités qui n'ont pas les ressources leur permettant d'avoir un **directeur de la transformation numérique dédié**.